

LE SIÈGE MÉCONNU

Marc Ronvaux



Namur, 1792 : le siège méconnu

Namur 1792, le siège méconnu

Curieusement, le siège de Namur par les armées de la Révolution, mené du 17 novembre au 2 décembre 1792, est le parent pauvre de notre historiographie¹. Jules Borgnet se plaignait du manque de sources, lui qui n'était pourtant pas si éloigné des faits, et quatorze ans après la mort de l'illustre historien, les Annales de la Société archéologique publiaient une contribution substantielle sur le sujet, avec le mémoire inédit du général de Moitelle, commandant de la place lors des événements². D'autres témoignages originaux existent, comme celui du patriote Marolles, adjoint aux adjudants généraux du général Valence, à propos de la reddition de Namur³ ou celui du jeune canonier Bricard, dont le journal donne un témoignage vivant du siège⁴. Il existe d'autres sources aisément accessibles, comme un compte-rendu militaire autrichien proche du mémoire de Moitelle⁵, la correspondance du général Valence, qu'il est intéressant de lire en parallèle, ou même la presse française, qui permettent de narrer cet épisode de notre histoire.

C'est que ce siège ne manque pas d'intérêt, ne fût-ce que par l'importance des forces en présence, l'acharnement des combats ou l'implication de généraux célèbres, pour qui ce fut là un fait d'armes important de leur carrière. L'épisode se place aussi dans le contexte particulier d'une époque troublée, soucieuse de se créer une légende et friande d'héroïsme à l'antique, ce qui nourrit une certaine imagerie populaire. Voyons donc ce que fut le dernier

-
1. Un aperçu de cet épisode est donné, de façon très synthétique par BRAGARD PH. (s. dir.), *Namur en état de siège, de Jules César au général Hodges*, Namur, 2004, p. 69-72.
 2. *DÉFENSE de la ville et du château de Namür attaqué par l'armée française comandée par le Lieutenant Général Valence et défendu par les troupes imperiales et royales commandés par le Général Major de Moitelle, depuis le 13 Novembre jusqu'au 2 de Décembre 792*, édité et commenté par A. MAHIEU, *Siège de Namur en 1792*, A.S.A.N., t. XVII, 1886, p. 258-275. Ce document a été retrouvé parmi des papiers du général cédés par sa famille au capitaine du génie Geubel.
 3. LECONTE, L., *Un curieux document relatif à la reddition du château de Namur en 1792*, dans *Carnet de « La Fourragère »*, 11^e série, n°6, juillet 1955, p. 409-423. Nous devons à Cédric Istasse, d'avoir ajouté à nos travaux, et avec quelques autres, cette référence rare et originale. Qu'il en soit remercié ! Ce récit appuie une demande d'avancement de son auteur auprès d'un « illustre citoyen » qui n'est pas identifié. Alexandre Louis Marolles de Lucé (1742-1794) servit dans les armées du roi dès l'âge de seize ans ; officier du génie, il arriva au grade de lieutenant-colonel dans l'armée russe ; simple capitaine à son retour en France, il fut autorisé à rejoindre Namur « pour ses affaires ». Son cousin Valence le garda auprès de lui. Sa supplique aboutit, puisqu'il fut nommé lieutenant-colonel adjudant général à l'armée des Ardennes. Peu après, il suivit cependant Valence dans la disgrâce et intrigua vainement, ne retrouvant que de médiocres emplois. Il tomba d'une lunette de tir qu'il mesurait et mourut à Charenton d'une « fièvre inflammatoire »...
 4. L.J. BRICARD, *Journal du canonier Bricard 1792-1802*, publié par ses petits-fils Albred et Jules Bricard, Paris, 1891, réédité et commenté par BRAGARD PH. dans *Le canonier Bricard au siège de Namur en 1792*, *Bulletin d'information des Amis de la Citadelle de Namur*, 1^{er} semestre 2009, p. 5-9. Bricard (1772-1853) finit sa carrière militaire comme lieutenant de pontonniers sous Kléber en Egypte, où il remit équipages et matériel lors de la reddition aux Anglais.
 5. *Die Vertheidigung von Namur im Herbst 1792* dans *Österreichischer Militärische Zeitschrift*, 1846, n°3, p. 58 & ss.

« siège à l'ancienne » de Namur, car si le décor sentait un peu le carton pâte, le scénario avait des airs de déjà vu, avec retraite courtoise de la ville au château, tranchées ouvertes et assauts héroïques. Toutes proportions gardées, 1792 n'est pas sans rappeler un autre siège mené exactement un siècle plus tôt...

Le contexte

La déclaration de guerre votée par l'Assemblée législative le 20 avril 1792 trouvait une France mal préparée à la guerre. Affaiblie par l'émigration de nombreux officiers et la désertion de régiments fidèles au roi, l'armée comptait 180.000 hommes. Elle était renforcée par des bataillons de volontaires, enthousiastes mais indisciplinés. Les hostilités s'engagèrent au nord, la France pensant profiter des mauvaises dispositions des Belges vis-à-vis de la maison d'Autriche. Les plans prévoyaient une attaque de diversion de l'armée du nord de Rochambeau sur Mons et Tournai, tandis que celle du centre, commandée par La Fayette, attaquerait par Givet et descendrait la Meuse vers Namur puis Liège. La première offensive, lancée le 28 avril, tourna cependant à la confusion totale, ce qui suspendit les opérations. Les coalisés prussiens et autrichiens firent l'erreur de ne pas en tirer profit.

La fameuse journée du 10 août, où la prise des Tuileries consomma la chute de la monarchie, décida La Fayette à passer l'ennemi. Elle porta aussi Dumouriez à la tête de l'armée du Nord. Le 19 août, le duc de Brunswick franchit la frontière sur la Moselle et l'armée coalisée s'avança prudemment, prenant Longwy, puis Verdun, s'ouvrant ainsi la voie vers Paris. La situation était donc critique au début du mois de septembre 1792. Intervint alors le retournement de Valmy, le 20 septembre, où Dumouriez prit au piège les troupes prussiennes. Cette fameuse bataille, du reste peu meurtrière, détermina Brunswick à regagner la frontière, ce qu'il fit sans être inquiété. Restaient les Autrichiens, commandés par le duc Albert de Saxe-Teschen. Apprenant la retraite de leurs alliés, ils abandonnèrent le siège de Lille. Passons sur les opérations à la frontière des Alpes, enlevant la Savoie et Nice au roi de Sardaigne Victor-Amédée III, et sur la promenade militaire du général Custine dans les principautés rhénanes, pour en revenir aux opérations en Belgique.


L'idée de Dumouriez était d'envahir la Belgique et les états de la rive gauche du Rhin pour *donner à la France contre le despotisme la barrière d'un grand fleuve* ; à force d'intrigues, il obtint d'envahir nos provinces, avec le titre de lieutenant général des armées de la République. Pourvu de forces numériquement supérieures, son plan était de faire marcher l'aile droite de Valence sur Namur pour séparer les deux armées autrichiennes de Clairfayt et du duc Albert, de mener à gauche un mouvement enveloppant par le nord pour leur couper toute retraite et de les attaquer au centre avec le gros de ses forces ⁶.

6. Ces plans sont exposés dans une lettre adressée le 22 octobre 1792 par Dumouriez au ministre de la Guerre, cf. C. DU PÉRIER DUMOURIEZ et J.-N. PACHE, *Correspondance du général Dumourier avec Pache, ministre de la guerre, pendant la campagne de Belgique en 1792*, Paris 1793.

Pour la première manœuvre, il comptait sur Valence, à qui il écrivait le 17 octobre : *J'ai arrangé votre affaire, votre grosse seigneurie va recevoir le brevet de général en chef de l'armée des Ardennes, mais à condition que vous remplissiez mieux que Lafayette la tâche de prendre Namur* ⁷.

Le plan cependant fit long feu, car Valence fut retardé par le manque de fournitures, de sorte que le centre se trouva face aux forces autrichiennes réunies : ce fut, le 6 novembre, la bataille de Jemappes, combat frontal meurtrier remporté par les bataillons français au chant de la Marseillaise. Son retentissement en Europe fut énorme : les armées de la République pouvaient donc gagner des batailles rangées ! Jemappes ouvrait la Belgique aux armées françaises : Dumouriez entra à Mons le 11 novembre, en attendant Bruxelles le 15 novembre et Liège le 28.

Le 12 novembre, Valence était à Charleroi, qu'il rebaptisait « Charle-sur-Sambre », révolution oblige ⁸. Il souhaitait marcher sur Namur, mais attendait les ordres de Dumouriez, qu'il devait rejoindre pour combattre l'armée réunie des Autrichiens. Le bruit courait cependant que l'ennemi se retirait vers Louvain : *Namur me verra bientôt*, écrivit-il alors. En attendant, il s'appretait à assister à première séance de la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, récupérait les magasins de fourrages abandonnés par les Autrichiens et apprenait la prise du poste de Bouillon.

	<p>Le général Valence mène le siège</p> <p>Jean-Baptiste Cyrus Adélaïde de Timbrune de Thiembronne, vicomte puis comte de Valence, dit <i>Valence</i> (1757-1822) est né à Agen, d'un père lieutenant-général. Il est colonel à la Révolution, qui le voit élire député suppléant de la noblesse aux États Généraux. En 1791, il prête le nouveau serment militaire et rejoint l'armée de Dumouriez. Il commande la réserve à Valmy, reçoit les capitulations de Verdun et Longwy, et est général en chef de l'armée des Ardennes lorsque, après Jemappes, les troupes révolutionnaires attaquent Dinant, Charleroi et Namur. Blessé à Neerwinden, il démissionne comme Dumouriez devant les excès de la Révolution et doit s'exiler en Amérique, tandis que la Convention fait arrêter sa famille. Valence rentre en France après le 18 brumaire ; il s'attache à Napoléon, est nommé au Sénat et bientôt fait comte d'Empire. Malgré sa colossale fortune, il est toujours aux armées, participant notamment à la guerre d'Espagne et à la campagne de Russie. Nommé pair de France à la Restauration, il se rallie à Napoléon pendant les Cent-Jours ; il est pros crit au lendemain de Waterloo, mis à la retraite comme lieutenant-général l'année suivante. Rappelé à la chambre des pairs en 1819, il s'y distingue par ses positions libérales. Il meurt à Paris le 4 février 1822 et est enterré au Père-Lachaise.</p>
--	--

7. A.M. CHUQUET, *Jemappes et la conquête de la Belgique*, Paris, 1890, p. 67.

8. *Ancien Moniteur*, 1847, *Dépêches du général Valence, en date de Charle-le-roi le 12 novembre*.

L'état de la place et les forces en présence

En 1792, il n'y avait pas encore dix ans que Joseph II avait décidé du démantèlement d'une place dont il ne voyait plus l'utilité stratégique. L'ordre avait été exécuté, dans une certaine confusion il est vrai : les bastions de l'enceinte urbaine avaient été nivelés et il ne subsistait que la vieille muraille, laissée à l'abandon ; la citadelle avait été épargnée deux années durant, puis l'on avait fait sauter le fort d'Orange et les ouvrages avancés ; quant au cœur des fortifications, Médiante et Terra-Nova, il était partiellement détruit.

Dès le début de 1792, devant la menace française, Albert de Saxe-Taschen, feldmarschall et gouverneur général des Pays-Bas, ordonna de mettre Namur en état de soutenir un siège ; même s'il ne s'agissait que de fixer l'ennemi pendant une semaine, ce n'était pas une mince affaire que de rendre une place ruinée capable de résister à une puissante armée. Le général de Moitelle fut mit à la tête de la garnison et trois bataillons d'élite furent ramenés de Champagne à Namur. Il s'agissait de deux des quatre bataillons du régiment Kanski ⁹ et du bataillon du colonel de Vierset ¹⁰. S'y ajoutèrent deux compagnies de chasseurs de Leloup ¹¹ et deux escadrons d'Esterhazy ¹², 99 artilleurs et des soldats du génie. Comme souvent en ces temps troublés, des soldats belges allaient donc se trouver dans les deux camps ¹³.

Les troupes furent aussitôt employées à réparer les ouvrages détruits, avec un renfort de quatre cents paysans namurois, qui restèrent occupés jusqu'à l'arrivée de l'avant-garde française. Animosité contre le pouvoir autrichien ? Appréhension devant la perspective d'un siège ? Toujours est-il que les États de Namur se firent tirer l'oreille pour aider à la défense de la ville et que Moitelle dut employer la force et la réquisition. Les États des Pays-Bas autrichiens étaient d'ailleurs généralement peu enclins à soutenir l'effort de guerre demandé au nom de l'empereur François II, qui dut solliciter partout des subsides. Le charroi de la province fut détourné vers Charleroi, de sorte que le

9. Le 47^e régiment autrichien d'infanterie porta de 1779 à 1805 le nom de son colonel en chef, le comte et Feldmarschallleutnant Franz-Joseph Kinsky von Wchinitz und Tettau.

10. Le régiment de Vierset est l'un des cinq régiments d'infanterie wallonne au service de l'Autriche. Curieusement, ce bataillon fut levé à Liège en 1757 pour le service du roi de France par le colonel Charles-Albert Saint-Omer, baron de Billehé et Vierset ; la France entretint en effet des troupes liégeoises en Allemagne jusqu'au traité de Fontainebleau, qui mit fin en novembre 1762 à l'alliance autrichienne. Le régiment licencié passa alors au service de l'Autriche, élargi de deux à quatre bataillons et donné en propriété à son ancien colonel, élevé au grade de général major.

11. Corps de chasseurs francs recruté dans nos régions après la révolution brabançonne, constitué et commandé par Leloup, alors capitaine au régiment de Ligne. Ce corps, qui comptait six compagnies en 1792, se distingua par ses qualités militaires jusqu'à sa dissolution en 1801, année où le traité de Lunéville confirma la séparation de l'actuelle Belgique de l'Autriche.

12. Le prince Anton Esterhazy de Galantha (1738-1794) était colonel et propriétaire du 34^e régiment d'infanterie de l'armée autrichienne.

13. Tout au long de cette année 1792 en effet, des troupes belges se distinguèrent dans rangs des armées de la Révolution. Citons à la bataille de Jemappes les bataillons belges du colonel Dumonceau, qui enlevèrent la forte position de Quaregnon, ou le bataillon de chasseurs du lieutenant colonel Osten, qui s'illustra au siège de Lille. Ce dernier officier était entré au service comme sous-lieutenant dans le régiment de Namur avant de passer en France avec Dumonceau. Cf. G. GUILLAUME, *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la révolution française, 1792-1801*, Bruxelles 1855.

général autrichien dut saisir jusqu'aux chevaux de l'évêque ! Le chapitre de Saint-Aubain dut même vendre une partie de son argenterie, dont la valeur devait être remboursée après les hostilités et ne le fut jamais. Les sentiments malveillants de la population namuroise se manifesteront encore après la capitulation de la garnison. Ces réquisitions, on le verra, semblent encore raisonnables au regard de celles que mèneraient bientôt l'armée française.

Dans Namur, le général de Moitelle

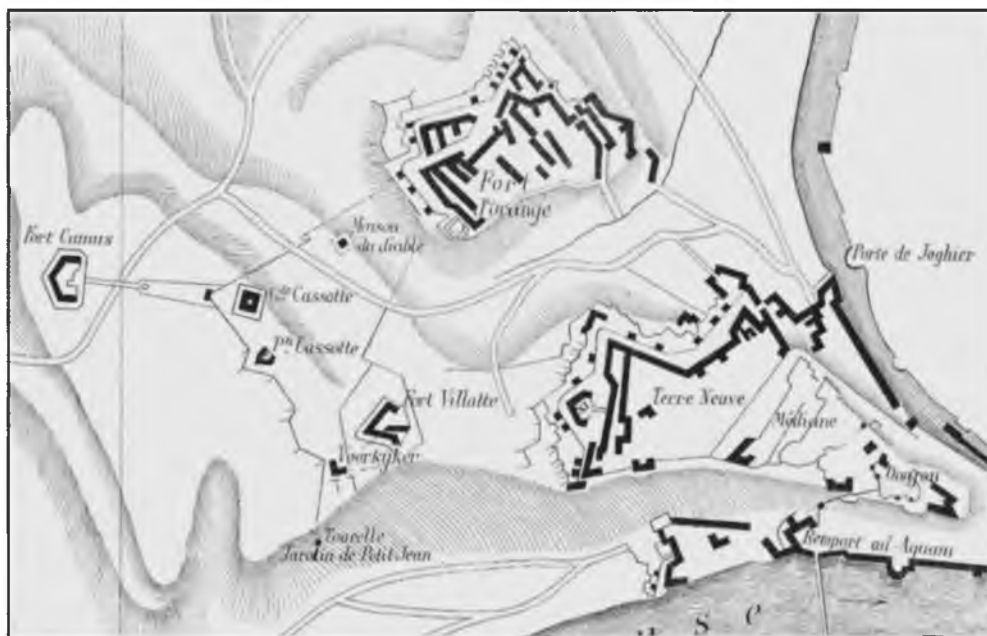
Le général Jean de Moitelle, né en 1730 à Luxembourg, Bruxelles ou Mons selon les sources, est issu d'une famille luxembourgeoise anoblie par Marie-Thérèse en 1770. Sa carrière est d'abord marquée par son indéfectible fidélité à la maison d'Autriche. Commandant du régiment de Ligne, il s'attira la haine de Vander Noot, lequel se vengea de lui à la révolution brabançonne : arrêté dans sa maison de Bruxelles le 7 janvier 1790 avec violences et menaces de mort, Moitelle passa dix mois incarcéré à la maison des Alexiens, reconverte en prison. Il commanda la garnison de Namur en 1791, remplaçant le colonel Le-Roy-du-Gay, en 1795 celle de Luxembourg et l'année suivante celle de Laybach, ville d'Illyrie assiégée par Bernadotte. Dans les trois cas, il dut rendre la place, ce qui fit de lui *l'un des généraux les plus malchanceux au feu de l'ennemi* ¹⁴. La reddition de Laybach fait cependant tache dans sa carrière : accusé de collusion avec l'ennemi, il fut cassé de son grade avec infamie et son nom cloué à la potence. Curieusement, son principal titre de notoriété est de s'être assuré de la personne de Lafayette, reconnu et capturé à Rochefort, ramené sous bonne garde à Namur et envoyé à Bruxelles. Moitelle mourut célibataire le 28 mai 1816 au château familial, à Fisenne, près de Soye ¹⁵.

Outre Terra-Nova et le fort d'Orange, quels ouvrages furent-ils donc ainsi rendus, tant bien que mal, à leur vocation militaire ? Si l'on suit les récits du siège, on s'aperçoit que le dispositif de défense avancée du château est un assortiment de toutes les époques : les deux Cassottes, la grande et la petite, ont été établies par Vauban au lendemain du siège de 1692 ; le fort Camus est dû aux travaux menés par Coehoorn au lendemain du siège sanglant de 1695, comme la redoute Voorkijker ; après 1746, si certains ouvrages furent abandonnés, d'autres furent construits, le plus important en aplomb de Buley, à l'emplacement de l'actuel château de Namur : c'est le fort Villatte, qui va être au cœur des combats de 1792. Le plan ci-contre, qui illustre l'édition du mémoire de Moitelle ¹⁶, en donne une bonne représentation et permet de suivre la narration de la seconde phase du siège.

14. *Biographie nouvelle des contemporains*, Paris, 1824.

15. *L'Oracle* du 9 juin 1816 et le *Journal de Belgique*, 1816, p. 666.

16. *Plan de Namur pour la lecture du mémoire du Général de Moitelle sur le siège de 1792* (détail), A.S.A.N., t. XVII, 1886, p. 258.



On peut supposer que le fort Coquelet, construit au lendemain du siège de 1695, aura bénéficié aussi de quelques réparations, car alors qu'il était tombé dix ans plus tôt sous la pioche de l'entrepreneur Peterinck, on le verra bientôt au centre des attentions des artilleurs. Cette défense toute en rafistolage n'empêche bien sûr pas les Français de présenter Namur sous un jour redoutable : *Namur est une grande, riche et très-forte ville des Pays-Bas, capitale du comté de Namur, avec un fort château ; plusieurs forts, dont les plus considérables sont le fort Guillaume, le fort de Meuse et le fort Coquelet*¹⁷.

Les forces en présence ? Dans son Mémoire, de Moitelle affirme disposer de 2.599 hommes, dont il recense le sort avec précision, alors que les sources françaises indiquent que six mille, voire dix mille Autrichiens, se sont retirés dans la citadelle. C'est là le classique procédé apologétique des vainqueurs forçant leur mérite, d'autant que Valence, dans sa première estimation, est plus modéré : *Il paraît que le château veut faire résistance, la garnison, qui est de 3 mille hommes, espère à être renforcée par les Corps de Beaulieu*¹⁸ et de *Hohenlohe*¹⁹. Les corps autrichiens, maintenus à distance de Namur, ne joueront aucun rôle dans le siège.

17. *Le courrier de l'égalité*, 25 novembre 1792.

18. Jean-Pierre baron de Beaulieu, né le 26 octobre 1725, au village de Lathuy, dans le Brabant (et non près de Namur, comme l'indiquent certaines biographies), est une des grandes figures militaires belges de son siècle. Entré fort jeune dans le régiment du prince Charles de Lorraine, il gravit tous les grades, d'enseigne à lieutenant-général, se distinguant notamment pendant la guerre de Sept Ans. Il commanda avec efficacité un corps d'armée autrichien à la révolution brabançonne de 1789 et fut le premier officier belge à recevoir la propriété d'un régiment hongrois. L'Autriche doit à Beaulieu ses rares succès au cours des guerres de la Révolution. Commandant en chef de l'armée d'Italie en mars 1796, il fut moins heureux face à un jeune général inconnu du nom de Bonaparte. Il mourut à Lintz, le 22 décembre 1819, ayant perdu dans les guerres son fils, trois de ses frères et une grande part de ses biens.

19. *Journal politique ou gazette des gazettes, année 1792, dimanche 4 novembre, dépêches reçues du brave Valence, général de l'armée des Ardennes, en date du quartier-général de Flaville (sic), le 21 Novembre.*

Du côté français, les estimations vont de 15.000 à 18.000 hommes pour l'armée des Ardennes, sans compter le renfort de la division Harville, forte de 12.000 hommes. Le rapport des forces est donc de un à six ou de un à dix, ce qui n'empêche pas le *Journal de Paris National* ²⁰ d'imprimer que *pendant ce siège les François ont attaqué chaque jour une armée Autrichienne aussi forte que la leur, & lui ont tous les jours fait des prisonniers.*

Quant à l'armement, les Français affirmeront avoir trouvé dans la forteresse 31 bouches à feu, dont 6 pièces de 14. Cela concorde avec le mémoire de Moitelle, qui indique que l'artillerie de défense se composait de 32 bouches à feu, consistant surtout en surtout canons de campagne et de siège ; avec sa précision habituelle, il spécifiera même que 8.256 projectiles de divers calibres ont été utilisés au cours du siège. À titre de comparaison, les Français disposaient en 1695 de 120 canons pour défendre la ville. Les choses sont moins claires du côté des assiégeants, d'autant que l'artillerie fut constituée progressivement, notamment grâce au renfort tardif mais déterminant d'une batterie de 16 fournie par le général Harville. Valence en dira grand bien au lendemain du siège : *une batterie de seize, qu'il m'a fournie, et que ses canonniers servent, est une de celles qui battent les châteaux avec le plus de succès.* Si l'on recense les batteries françaises dont l'action est citée au cours des opérations, on arrive à un total d'une dizaine de mortiers de 10 pouces, du même nombre de canons 16 pouces, de 8 canons de 24 pouces et de quatre obusiers de 4 pouces. Il est question, au plus fort du bombardement précédant la capitulation, d'un total de 24 canons en batterie. Les forces d'artillerie semblent donc relativement équilibrées ; elles sont en tout cas bien plus modestes que celles mises en œuvre au cours des autres grands sièges de Namur.

Les approches

L'armée française des Ardennes approcha de Namur par la vallée de la Meuse. Le 6 novembre, elle se trouvait à Mesnil Saint-Blaise et Hastière, et le lendemain, une avant-garde de 6.000 hommes arrivait à Bouvignes. Le 9, les patrouilles françaises atteignaient Bioul et Saint-Gérard ; Moitelle évacua sur Louvain les malades et chevaux éclopés, retira prudemment ses avant-postes et plaça une compagnie d'infanterie à Flawinne et une à Profondeville ; c'est là, à Rouillon, qu'eut lieu le premier accrochage, fatal au citoyen Deville, commandant d'un bataillon de grenadiers. Trois jours plus tard, nouvel accrochage à Floreffé, où les chasseurs autrichiens durent se disperser dans les bois, laissant leur capitaine et 28 hommes tués ou prisonniers. L'étau se resserrait, les avant-postes des défenseurs se repliant à Salzinnes, La Pairelle et dans la forêt de Marlagne, tandis que l'armée française campait devant Saint-Gérard.

Deux événements marquent le 13 novembre : le marquis du Chasteler ²¹, lieutenant-colonel du génie, rejoignit la place. Sans doute ne s'était-il que

20. *Journal de Paris National*, jeudi 13 décembre 1792, l'an Ier de la République.

21. Jean-Gabriel-Joseph Albert, marquis du Chasteler (1765-1826). Né à Mons, sous-lieutenant du génie à seize ans, il se forma et servit dans tout l'empire, se distinguant à l'assaut de Belgrade en 1789. C'est lui qui reçut à Namur le

momentanément absenté, car il avait été précédemment affecté à Namur avec pour mission d'en rétablir les fortifications. Il était donc naturel qu'il y organisât la défense sous les ordres du général de Moitelle. Le même jour, deux aides de camp de Valence, Jaubert et de Sivry, se présentèrent aux portes de ville pour faire les sommations d'usage. De Moitelle répondit qu'il allait travailler, ainsi que sa garnison, à mériter l'estime du général Valence et celle de son armée. Noble réplique rapportée par l'intéressé, mais aussi par les sources françaises.

L'armée française contourna alors Namur par l'ouest, car si la ville était un objectif, l'essentiel restait d'écarter le gros des forces autrichiennes, qui se retirait du Hainaut sur Bruxelles. Valence, on l'a vu, occupa Charleroi, puis se porta sur Nivelles, forçant l'ennemi à abandonner la forêt de Soignes et facilitant la marche de Dumouriez sur Bruxelles. Il établit alors son camp à Mazy : *Je suis parti le 16 de Nivelles, le 17 j'ai campé à Mazi, ayant devant moi un corps du général Beaulieu, qui interceptait la route de Louvain à Namur, écrit Valence* ²², ce que confirme de Moitelle. *Le 18, poursuit Valence, je suis parti avec quelques troupes, pour renforcer mon avant-garde, prendre un poste avantageux entre lui et Namur, et attaquer son avant-garde, s'il voulait m'en empêcher. Je savais bien que cette manœuvre n'était pas sans danger. Cette journée s'est passée en attaque de postes ; nous avons fait 30 prisonniers ; l'ennemi a reculé son camp et j'ai bivouaqué sous les remparts de Namur.*

Le « poste avantageux » entre Mazy et Namur doit être le château de Flawinne, s'il faut en croire de Moitelle. Le général de la Révolution savait-il qu'un siècle avant lui, le Roi-Soleil avait aussi établi là son quartier général ? Selon le journal du canonier Bricard, il donna l'ordre de *faire des feux multipliés annonçant une force extraordinaire, et une grande surveillance*. La ville voyait ainsi l'orage approcher : les portes de Bruxelles et de Saint-Nicolas furent barricadées, la porte de Fer fermée ; huit compagnies du régiment de Kinsky furent postées aux remparts, armés de trois modestes pièces de six pouces. On signola comme on put la défense : un bout de parapet fut construit à Saint-Nicolas et des embrasures creusées.

La prise de la ville

Le siège de la ville, si l'on peut parler de siège, commença réellement le 19 novembre. Les portes de Bruxelles et Saint-Nicolas avaient été barricadées ; la porte de Fer était aussi bloquée, et seul son portillon restait ouvert. Huit compagnies et six canons étaient affectés à la défense de la ville, postés aux portes et sur les remparts. Vers 16h30, rapporte de Moitelle, l'ennemi canonna la porte de Bruxelles depuis les Trois Piliers, tuant quelques bourgeois. Les

général la Fayette et vingt-deux officiers français arrêtés à Rochefort : *il fit éclater dans cette circonstance des sentiments de courtoisie et d'humanité qui lui firent beaucoup d'honneur*. Prisonnier de guerre, il fut conduit à Reims jusqu'à la conclusion d'un échange qui lui permit de rejoindre l'armée et de participer glorieusement à la campagne de 1795. Chasleler fut aussi chambellan de l'Empereur, conseiller d'Etat et homme de lettres.

22. *Journal politique ou gazette des gazettes, année 1792, dimanche 4 novembre, p. 32.*

sources autrichiennes parlent de la canonnade violente de quatre pièces de seize tirant deux cents coups sans causer de dommages ²³. Valence est plus modeste : *À quatre heures du soir, j'ai fait tirer quelques coups de canon*. D'après le général autrichien, une attaque menée en soirée sur le fort Camus fut repoussée, de même qu'une progression, la nuit suivante, près de Sainte-Croix.

Le lendemain matin, selon de Moitelle, une batterie installée à Bouge bombardait Saint-Nicolas, perça la porte et tua de huit à dix bourgeois. Le tir causa quelques dommages aux maisons : en témoigne ainsi un rapport conservé aux Archives de l'État ²⁴ faisant droit à la pétition d'une veuve préjudiciée *lors de la première entrée des troupes françaises en ce pays*. Les dégâts de la canonnade, *dans laquelle attaque la maison de l'exposante fut fracassée par les boulets*, fut constatée les experts jurés, qui conclurent à un dommage de 110 florins et 16 sols.

Le général précise que 300 coups ont alors été tirés, tandis que les historio-graphes français mentionnent, avec quelque ironie, les *quelques volées de canon* ou les *quelques boulets* qui ont suffi à emporter la ville. Valence ne parle pas de bombardement, signalant seulement que son artillerie est arrivée, qu'il a formé les batteries et fait sommation. Dix heures du matin, le 20 novembre : c'est là pour de Moitelle l'heure où la triple sommation fut faite par l'adjudant de la Motte, pour Valence celle de son expiration.

Les Autrichiens n'avaient aucun intérêt à défendre la ville, faiblement protégée et où leurs forces dispersées eussent été à la fois vulnérables et inutilement épuisées ; le canonier Bricard voit une autre raison dans cette prompte reddition : *Déjà la ville de Namur avait été sommée de se rendre ; les habitants s'étaient entièrement prononcés pour les Français ; mais, maintenus par la force de la garnison, ils ne purent rien faire. Le 22, on tira plusieurs coups de canon et on envoya quelques obus sur la ville. Les habitants voyant leurs propriétés en danger pour une cause qui était contre leur opinion, sommèrent le général autrichien d'ouvrir les portes*. On négocia donc la capitulation. Sur les clauses de celle-ci, il est malaisé de concilier les informations communiquées de part et d'autre. Le mémoire de Moitelle porte en annexe les conditions que nous reproduisons ci-contre.

En annexe à sa dépêche au ministre de la Guerre, le général Valence donne copie des propositions qui lui furent faites par le commandant de la ville ²⁵ :

Le général ennemi propose d'évacuer la ville aux conditions suivantes :

1° qu'on n'établira aucune batterie, dans la ville, ni dans son enceinte contre le château ;

2° qu'on ne tirera point du château sur la ville ;

3° qu'on y observera la plus exacte police ;

23. *Die Vertheidigung von Namur im Herbste 1792*, op. cit., p. 62.

24. Archives de l'État à Namur, *Ville de Namur*, 2482.

25. Ces conditions correspondent, sur le fond du moins, à la copie qu'en donne *L'Esprit des Gazettes* du 8 décembre 1792.

Le Général Major de Moitelle Comandant de la Ville et Château de Namur consent de remettre la Ville de Namur au Lieut. Général de Valence aux conditions suivantes :

1° Ce soir 20 à 4 heures il livrera le corps de garde et la porte de Bruxelles a 2 compagnies de grenadiers français, et la rue et le rempart de droite et de gauche de cette porte seront occupés par les Autrichiens, aucun Français ne pouvant entrer en ville.

2° Depuis ce moment présent jusqu'à l'évacuation entière de la ville qui sera achevée demain 21 à 7 heures du matin il y aura cessation d'hostilités.

3° Le Commandant de Namur remettra dès que les otages auront été donnés, l'inventaire des magasins autrichiens et prussiens à l'Adjudant Général Desbruly, et au commissaire de Guerre Géant pour en prendre possession lors de l'évacuation de la Ville, dont un double signé par eux sera remis aux Commissaires prussiens et autrichiens.

4° Comme il n'y a que 3 pièces de Bataillon dans la Ville les autrichiens les emmèneront avec leurs Caissons au château.

5° Il sera accordé un libre passage aux malades de la Garnison de Namur pour estre transporté dans la journée du 21 par bateau sur Liège. Ces bateaux seront procurés par les français et seront escortés par eux jusqu'au premier poste autrichien.

Fait à Namur, le 20 novembre 1792

Le Lieut. Général comandant l'armée des Ardennes

C. Valence

De Moitelle, Général Major

4° qu'on n'y lèvera aucune contribution ;

5° qu'il n'y aura au plus qu'un détachement de mille hommes ;

6° que tous les magasins seront livrés à l'armée Française.

Valence refusa d'accepter ces conditions *parce que personne ne peut douter que les généraux du peuple français ne lui feront aucun mal, etc.* La convention porte donc essentiellement sur la remise et l'évacuation de Namur et non sur son statut pour la suite des opérations comme l'aurait souhaité de Moitelle. Une autre pièce annexée au courrier de Valence, et dont nous ne disposons pas, fait état de son accord, avec toutefois des *modifications avantageuses* ; elles doivent concerner l'interdiction d'établir des batteries en ville, qui ne fut sans doute pas acceptée en l'état, car le lendemain en soirée, Valence et Le Veneur vinrent en personne au corps de garde de la rampe verte pour signer un avenant réglant notamment ce cas de figure. A. Mahieu précise, de source autrichienne : *il ne serait tiré que sur les bateaux chargés de munitions, sur les parties de la ville où des batteries seraient installées et sur les ponts et communications où passeraient les troupes progressant vers le château.*

Voilà en tout cas, le 20 novembre à 16 heures, deux compagnies de grenadiers occupant la porte de Bruxelles, et le lendemain, dès 7 heures, l'armée française entrant en ville. Un pont de bateaux fut immédiatement jeté sur la

Sambre ²⁶. Les Autrichiens eurent le temps de remonter au château sans être inquiétés, épisode où les historiens de la Révolution voient avec une unanime exagération *six mille hommes se jeter dans la citadelle...*

La première manche était gagnée sans peine par le général français : *on a vivement applaudi au courage & aux talents du républicain Valence, qui, à l'âge de 35 ans, déploie la toute la prudence d'un général confirmé*, dicit le *Journal politique ou gazette des gazettes*.



Namur en 1792, dans les gravures de la France Militaire illustrant les événements.

L'occupation de Namur par les troupes françaises commença par un incident sérieux : en violation des conventions toutes récentes, des artilleurs autrichiens tirèrent sur les troupes françaises se déplaçant en ville, tuant deux soldats. Ce manquement à la convention est relaté par le canonnier Bricard, même si la date qu'il mentionne est inexacte, comme beaucoup dans son journal : *Le 24, je pus me promener dans la ville avec mon frère et plusieurs camarades : nous eûmes beaucoup de peine à y parvenir, car l'entrée de la ville était interceptée par une grande quantité de tirailleurs autrichiens et une batterie de pièces de canon qui continuellement faisaient un feu considérable sur l'autre rive de la Meuse. Les Français y étaient bien accueillis ; toutes les boutiques fermées pendant le séjour des Autrichiens furent ouvertes à l'entrée des Français ; les marchandises étaient à bon compte.*

26. G. NOËL, *Au temps des volontaires. Lettres d'un volontaire de 1792*, Paris, 1912.

De Moitelle ne dit pas un mot de cette péripétie, signalant seulement avoir tiré quelques coups de canon, le 21 au matin, sur une colonne française approchant du château. Cela lui valut en tout cas un courrier scandalisé du général Valence ²⁷ : *Ce que je viens de voir, général, ferait horreur aux nations les moins policées. Quoi ! la garnison entre dans la ville, conformément aux capitulations, & l'on tire sur la garnison ! Des troupes occupent les postes ; je viens, & l'on tire sur moi ! Des troupes ont passé le pont de Jambes, qui fait partie de la ville, ainsi qu'il était convenu avec M. le Chasteller, & on a tiré sur elles. Quelle guerre voulez-vous que nous fassions ? & pourquoi ces protestations de loyauté ? Je demande justice de cette atrocité.* Le général autrichien plaida coupable – c'est toujours Valence qui parle – et offrit à son adversaire l'occasion de prouver sa grandeur d'âme : *Il m'a offert pour satisfaction, de faire pendre les canoniers. Je me suis contenté de ses excuses : j'ai refusé la mort de ses hommes ; & depuis ce temps, on n'a plus tiré sur les avenues de la ville.* Le même courrier qui rapporte cet incident fait état de soucis logistiques qui rappellent que l'on est à la froide saison : *J'ai avis que 5000 capottes sont arrivées à Givet ; je les fais venir promptement. Jamais nouvelle plus agréable ne me fut annoncée ; la gelée et la neige les rendent plus que jamais indispensables. Il m'est arrivé des souliers.*

Il y aura encore dans la suite du siège d'autres erreurs de tirs. Le dernier jour du mois, paroxysme des échanges d'artillerie, de Moitelle note que des obus tombèrent en grande quantité sur la ville. Valence minimise le fait : *Malgré tous mes soins et ceux de nos habiles canoniers, quelques bombes et boulets tombent sur la ville. Cependant ces accidents sont très rares.* Une bombe éclata ainsi dans le chœur de la collégiale Notre-Dame sans blesser personne.

Les réquisitions

Si Valence avait refusé de s'engager sur les contributions demandées à la population namuroise, ce n'était point tant parce que, comme il l'affirmait, la générosité française allait de soi, mais plutôt parce que le pays devait être mis en coupe réglée ²⁸. L'alimentation des chevaux affamés, surtout, posait problème. Dès le 24 novembre, le commissaire ordonnateur exigea la fourniture de cent voitures attelées chacune de quatre chevaux pour le transport de foin et d'avoine. Il se heurta à une forte résistance des villages, d'autant que des confiscations s'étaient déjà faites de façon anarchique, les chariots étant partout pris par les troupes, puis abandonnés. Même refus trois jours plus tard quand les faubourgs se virent intimer l'ordre de fournir dans les quatre heures

27. Lettre écrite par le général Valence au général Moitelle, commandant le château de Namur, datée du 21 novembre, publiée par le *Mercurie français*, Paris, 1^{er} décembre 1792.

28. Sur ce sujet, voir BARBIER, L., *Le siège de 1792 par les Français. Les réquisitions dans le monde des paysans. La capitulation de la ville et de la citadelle, Les Amis de la Citadelle de Namur*, n°78, avril 1997, p. 20-23. Cette intéressante étude, qui dépasse le cadre strict du siège, se base sur A.E.N., *États de Namur*, liasse 254 et *Ville de Namur*, liasses 2698 et 2699.

quarante voitures chargées de paille. Cela n'empêcha pas les soldats de se servir eux-mêmes. Rien n'était d'ailleurs organisé pour enregistrer les réquisitions, ni prévu pour les indemnisations.

Le 29, le citoyen Lonnoy eut officiellement mission de requérir *partout où besoin seroit les voitures nécessaires pour le transport du fourrage nécessaire à l'armée*. Le lendemain, on exigeait dix mille rations de foin que les soldats enlevaient de force dans les campagnes alentour, de façon inéquitable. Les députés des trois ordres de l'État et Comté de Namur s'adressèrent alors à Barneville, commissaire de guerre et adjoint du général d'Harville installé au château de Flawinne, lui faisant observer que *cette petite province n'a cessé depuis un an d'être fatiguée par le passage et le cantonnement des troupes autrichiennes et que depuis que les armées de la République française sont entrées dans notre pays, elles en ont tiré trop de subsistance*. C'était peine perdue et les paysans grondèrent, allant jusqu'à incendier un dépôt de paille à la sortie de Salzennes, sur la route de Floreffe, dans leur dépit d'être privés de fourrage pour leurs bêtes, alors que l'hiver commençait à peine.

Bientôt, un autre genre de réquisition frappa la ville plutôt que les campagnes : les Français décidèrent d'établir un pont de bateaux sur la Meuse, à hauteur des Grands-Malades. C'est que le vieux pont de Jambes menaçait ruine, restreignant le passage des troupes et équipages. Pour cela, il fallait trouver douze bateaux *les plus forts et les plus grands*, douze mille madriers et surtout un grand nombre de charpentiers pour le construire. Après la reddition du château, les réquisitions allaient d'ailleurs se poursuivre au grand dam des Namurois, lui remontrant cette vérité qu'en temps de guerre, échanger une armée pour une autre est souvent tomber de Charybde en Scylla...

Les secours repoussés

Revenons-en aux opérations militaires, avec de part et d'autre d'importants mouvements de troupe à distance de la ville. Du côté français, le général Lamarche, adjoint de Valence, passa la Meuse et le corps du général d'Harville, sur ordre de Dumouriez, fit mouvement à son tour de Huy à Namur pour isoler davantage la place. Du côté autrichien, l'armée du général de Beaulieu avait d'abord pris position entre Louvain et Namur, tandis que le corps Carl Schoerder se trouvait encore au sud de la Meuse, ce qui pouvait gêner considérablement le siège. Beaulieu passa la Meuse à Huy le 20 novembre, se renforçant de deux bataillons et deux escadrons du Clerfayt²⁹. Sentant la menace, Valence fit avancer les jours suivants un corps d'armée important vers Andoy. Ce que Valence redoutait, ce que Moitelle espérait, c'était le secours des corps d'armée autrichiens, tenus à distance de Namur, mais toujours menaçants : *je fais toutes mes dispositions, autant que mes forces me le permettent*, écrit

29. Le comte de Clerfayt (1733-1798), originaire de Waudrez, en Hainaut, mena une belle carrière dans l'armée autrichienne où il atteint le grade de feld-maréchal. Il avait été mis à la tête d'un corps de 12.000 hommes pour la campagne d'invasion de la France en 1792.

Valence, pour m'opposer à cette jonction ; je me dispose à attaquer le château, j'ai déjà fait jeter deux ponts sur la Meuse. Je ne puis prévoir le succès de mes opérations, mais je l'espère.



Valence n'allait cependant passer à l'attaque que le 30 novembre sous le commandement des généraux Lamarche et Neuilly : ce furent les combats du Bois d'Asche, au sud de Wierde et de Sart-Bernard, épisode dont Moitelle ne pipe mot et à propos duquel les sources françaises sont contradictoires. Les Autrichiens furent repoussés jusqu'à Corioule³⁰, avec des pertes significatives, estimées de source autrichienne à 32 tués, 60 blessés, 84 prisonniers parmi lesquels le lieutenant-colonel Lusignan³¹, et six disparus. Voilà donc en tout cas les secours autrichiens définitivement éloignés.

Quand Valence, depuis son quartier général installé à Malonne, relate à l'attention au ministre de la Guerre l'historique du siège³², il s'étend sur cet épisode : *J'ai l'honneur de vous rendre compte, citoyen ministre, que les bois de Fort Bernard (sic) appelés Bois Dasche étaient occupés depuis le 19 par les ennemis au nombre d'environ cinq mille retranchés avec beaucoup de soin. Cette excellente position les mettait à portée de tomber sur le corps d'observation que j'ai de l'autre côté de la Meuse sans que je pusse connaître leurs*

30. Ce lieu-dit se trouve en bordure de la route de Luxembourg, à hauteur de Courrière, au-delà donc du Bois d'Asche.

31. Franz Joseph Lusignan (1753-1832), d'origine espagnole, mena une brillante carrière dans l'armée autrichienne, combattant notamment à Rivoli, Marengo et Novi avant d'être fait propriétaire d'un régiment d'infanterie. Il commanda une division lors des campagnes de 1805 et 1809. Une grave blessure à Hausen mit fin à sa carrière.

32. Assemblée nationale, *Archives parlementaires de 1787 à 1860 : recueil complet des débats (...), Copie d'une lettre du lieutenant général Valence au ministre de la guerre*. Reproduit dans l'*Ancien Moniteur*, volume 14, p. 666.

mouvements et leurs forces. Ils interceptaient, étant couverts des bois, toutes les communications dans ce pays difficile et pouvaient faire leurs jonctions sans que j'en eusse avis. Je me suis décidé en conséquence de ces différents motifs à chercher à leur faire abandonner leur position et après un combat qui a duré toute la journée ils ont été repoussés hier jusqu'à Assesse, leur retranchement emporté. Vingt des soldats de la république ont été tués ou blessés. L'ennemi non seulement a eu un grand nombre de morts de blessés et de déserteurs mais les troupes françaises ont encore pris soixante deux soldats et cinq officiers parmi lesquels se trouve le lieutenant colonel Lusignan, officier renommé et qui commandait depuis Marche en Femine (sic) jusqu'à la Meuse.

L'attaque du château

Une nouvelle sommation fut faite, dès le 20 novembre, mais de Moitelle, répondit *qu'il connaissait son devoir, et qu'il saurait garder la forteresse qui lui était confiée.* Le véritable siège allait commencer.

Pour le génie de siège, Valence pouvait compter sur le zèle de ce vieux spécialiste qu'était le lieutenant-général Bouchet, malgré son grand âge et une santé déplorable. Bouchet avait participé au siège de 1746 sous Louis XV, près d'un demi-siècle plus tôt ! Par contre, l'artillerie lui manquait. Il en fit venir, apparemment à grand-peine, et sa correspondance suggère un relief namurois plus tourmenté que celui qu'on connaît, à propos duquel renchérissement les mémorialistes français de la campagne. De l'abbaye de Malonne, où il avait déplacé son quartier général le 28 novembre ³³, sans doute pour être plus proche d'actions qui ne pouvaient se mener que par les hauteurs du Champeau, il écrivit ³⁴: *J'ai fait arriver l'artillerie de siège que j'ai pu rassembler. Des montagnes très difficiles & des chemins qu'il a fallu réparer pour les rendre un peu praticables, ont offert des obstacles à surmonter ; & pendant ce temps, les troupes chassaient, avec une ardeur admirable, les ennemis du fort Camus et de la Cassotte ; & sous la protection des pièces de campagne, la tranchée s'ouvrait et poussait vivement. Aujourd'hui, citoyen ministre une batterie de six mortiers a été établie.*

La date d'arrivée de l'artillerie de siège à *force de bras, à travers les montagnes* n'est pas clairement connue. Valence indique clairement que les prises du fort Camus (le 23 novembre selon de Moitelle) et des Cassottes (le 24) sont intervenues en l'attendant, les travaux d'approche étant menés sous le couvert de l'artillerie de campagne. De Moitelle signale l'installation d'une batterie à Salzinnes dans la nuit du 27 au 28, mais il ne fait pas état de bombardement intense avant le 30 novembre.

33. BARBIER V., *Histoire de l'abbaye de Malonne de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin*, Namur, 1894, p. 212.

34. Lettre publiée par le *Mercur français*, Paris, 1^{er} décembre 1792. La lettre est datée du 17 novembre, ce qui est clairement une erreur, car elle se réfère à des faits postérieurs. À moins qu'elle n'ait été commencée à cette date et terminée au moins quatre jours plus tard...

Les dix premiers jours du siège du château, qui sont aussi les dix derniers de novembre, nous sont surtout connus par le mémoire de Moitelle, les sources françaises étant peu disertes avant l'épisode du fort Villatte. Pendant que les Français progressaient ainsi peu à peu et se mettaient en position de creuser des tranchées toujours plus menaçantes, les assiégés ne restaient pas terrés dans leurs forts, comme on pouvait s'y attendre de la part de régiment d'élite. Le 22, le major comte d'Auersperg sortit avec deux compagnies du régiment Kinsky et des chasseurs ; ils poussèrent jusqu'à Malonne par la Margagne pour ramener du bois, non sans pertes. Le lendemain, une troupe descendit jusqu'aux trieux et à l'abbaye de Salzennes pour emporter du bétail. Un peu plus tard, l'enseigne Obyrn tenta un coup de main du côté de La Plante, jusqu'à la tour du jardin de petit Jean.

En un temps où l'hiver allait généralement de pair avec la suspension des hostilités, le temps glacial était pénible aux belligérants. C'est ce qui frappe le canonnier Bricard : *Si le temps était froid, en récompense, le feu des ennemis était chaud, car bombes, obus et boulets tombaient comme une pluie sur nos retranchements. Il était défendu de faire aucun feu, et même de parler haut la nuit. Il fallait constamment recevoir la neige froide comme glace, sans pouvoir faire aucun exercice pour s'échauffer.* Du moins, les vivres ne manquaient-elles pas : *De tous côtés, la ville fournissait des vivres aux troupes ; les femmes, malgré la canonnade et la fusillade, apportaient dans les tranchées du pain, de l'eau-de-vie et de la cochonnaille, le tout à un prix très raisonnable.*

Cependant, les défenses tombaient les unes après les autres. Le 23, un assaut emporta les vieux murs et le fort Camus. Dans la nuit du 24 novembre, les deux Cassottes, au centre du dispositif, tombaient à leur tour, ce qui permettait l'avancée des tranchées, à gauche vers le fort d'Orange, à droite vers le fort Villatte. Les travaux de terrassement étaient ardues, en raison du sol gelé et bien évidemment de l'intense bombardement de mitraille mené par les défenseurs. Le fort d'Orange fut pris et occupé à son tour, en deux phases, les 26 et 27 novembre.

Le seul ouvrage avancé subsistant était donc le fort de Villatte. Le 27, on voulut y envoyer le renfort de chariots de fusils, mais l'expédition se perdit dans la nuit, et si la petite troupe échappa aux Français, le comte d'Harnoncourt, capitaine du régiment de Vierset, fut tué dans l'action.

De part et d'autre, l'artillerie tonnait maintenant de toute sa puissance. Les Français, enfin mieux équipés depuis que leurs canons étaient arrivés à *travers les montagnes les plus difficiles*, avaient placé des batteries au fort d'Orange et à Salzennes ; ils avaient fort à faire avec la *redoutable artillerie qui garnissait les remparts* (dixit Beauvais de Préau), et spécialement avec un habile canonnier du nom de Berutka.

Le 29, la tranchée était terminée et l'artillerie en position de battre de près la citadelle. Le général français Miazinsky vint alors sommer la garnison de se rendre, la menaçant de la passer au fil de l'épée ; singulière menace d'un officier qui sera d'ailleurs bientôt condamné à mort par la Convention. Il s'attira cette réponse de Moitelle, décidément fécond en mots héroïques : *Je vous*

attends, et si nous sommes passés au fil de l'épée, nous aurons cela de commun avec tant d'autres honnêtes gens !

Pendant, à Paris, on suivait avec attention les événements, avec évidemment quelque retard. À la Convention, au cours de la séance du vendredi 30 novembre, Barrère étant président, Treillard, Saint-Just et Saint-André secrétaires, on donna lecture d'une lettre du général Valence qui annonçait que la tranchée était ouverte devant le château de Namur.

Le coup du fort Villatte

Le fameux épisode du coup de main du général Leveueur sur le fort Villatte, déterminant pour la prise de la citadelle, a été souvent raconté, en des termes fort comparables, même si le toponyme est décliné avec fantaisie (Villot, Villotte...) La relation la plus vivante est sans doute celle de Beauvais de Préau ³⁵. Plutôt que de le paraphraser, laissons-lui la parole :

On savait que le fort Villatte, qui défend le château, avait sous ses glacis des fourneaux ³⁶ préparés, en cas d'attaque de vive force, pour faire sauter les assiégeants. Le général Leveueur, qui commandait sous les ordres de Valence, conçoit le projet hardi de s'en emparer en surprenant la garnison, et tournant le fort par sa gorge ³⁷. Entre cette gorge et la citadelle, il y avait une caponnière au chemin de communication, garnie de palissades et de parapets, à travers lesquels on arrive au fort par deux voûtes, dont une seule était gardée. À minuit, le 30 novembre, le général Leveueur sort de la tranchée à la tête de 1.200 hommes déterminés. Conduits par un déserteur autrichien, les Français franchissent les palissades dans le plus grand silence. Ils marchent à la première voûte, qui se trouve en effet déserte. À la seconde, les sentinelles crient et font feu. Au même instant, Leveueur, qui ne pouvait franchir la palissade, dit à un officier très-grand et très-fort qui se trouvait à côté de lui : « Jetez-moi par-dessus ». L'officier le lance en effet de l'autre côté de la barrière, et s'y précipite après lui. Plusieurs grenadiers s'empressent d'imiter leur général. Leveueur atteint le commandant du poste, qui cherchait à rassembler son monde : « Conduis-moi à tes mines », lui crie-t-il d'une voix terrible et en lui appuyant son épée sur la poitrine. L'Autrichien hésite et balbutie quelques mots ; Leveueur lui répète son ordre en le pressant davantage. L'officier, qu'agite la crainte d'une mort certaine, se décide à marcher. Le général arrache lui-même les mèches, les éteint, et s'empare du fort Villatte.

35. C. N. BEAUVAIS DE PRÉAU, *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français depuis 1792*, Paris, 1820, Livre 1, p. 88. Voir aussi J. P. GUILLAUME VIENNET, *Histoire des guerres de la Révolution*, Paris, 1831, p. 91-92 et *Histoire militaire des Français par campagnes, Histoire des guerres de la Révolution : campagnes du Nord, de 1792 et 1793*, Paris, 1827, ou le *Nouveau dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables ...*, T. 4, Paris, 1809.

36. Littré : Foumeau de mine, ou, simplement, foumeau : cavité pratiquée dans l'intérieur de la terre ou d'une maçonnerie, disposée et mesurée de telle sorte que, le feu étant mis à la poudre dont on la remplit, l'effet soit dirigé contre l'obstacle que l'on veut détruire.

37. Entrée de la fortification du côté de la place.



le Général Leveueur à Namur .

Cette fameuse gravure tirée de *La France Militaire*, illustre l'intrépidité de Leveueur, qui s'est fait jeter par-dessus la balustrade du fort Villatte malgré son grade, sa petite taille et ses quarante-six ans. Les hommes du régiment Kinsky lui font face ; leur officier, le capitaine ingénieur Trager, reçoit onze blessures dans l'affaire.

Valence est plus sobre et s'attribue la paternité de l'idée dans une lettre signée à Malonne le lendemain de l'action, 1^{er} décembre : *Je me suis écarté des moyens ordinaires pour m'emparer du fort Villote, ouvrage extrêmement bien fait, miné et contre-miné, qui gênait beaucoup nos travaux. Hier, à minuit, il a été escaladé par les grenadiers du 47^e régiment, ceux des bataillons de Saône-et-Loire et de la Haute-Vienne, soutenus par deux bataillons conduits par le lieutenant-général Leveueur, l'adjutant-général Desbrulés, et le capitaine du génie Jaubert, officier très-distingué par son talent et sa valeur. Le lieutenant-général Leveueur s'est emparé du commandant au moment où il allait faire sauter les mines ; elles ont été éventées, et les troupes françaises ont tué environ cent hommes, et fait trois cents prisonniers qui gardaient le fort, parmi lesquels se trouvent cinq officiers et un ingénieur. Il y avait dans l'ouvrage deux pièces de canon et beaucoup de munitions. Les troupes s'y sont logées sous un feu très-vif d'une des demi-lunes et du corps de la place, et nous avons perdu alors quelques-uns de nos braves camarades pour nous y maintenir; l'attaque n'avait coûté aucun soldat à la patrie.*

Il est étonnant qu'aucun des douze cents grenadiers français n'ait péri dans l'action : il fallait vraiment que la surprise fût totale et la vigilance des assiégés

bien médiocre. Le fort disposait pourtant d'une garnison de 225 hommes, renforcée pour la nuit de 100 hommes supplémentaires ; il était commandé au moment de l'action par un officier du régiment de Vierset, le capitaine Henoul, qui faisait fonction de major. Moitelle n'épilogue guère, lui qui pourtant, selon Viennet, *avait désigné ce fort comme le tombeau des assiégeants. À une heure du matin, note-t-il dans son mémoire, les français attaquèrent le fort Villatte, l'épée à la main ; et comme nos gens furent surpris ils s'en rendirent maîtres sans grande résistance.* Le général reconnaît 324 prisonniers, dont 233 appartenant au régiment de Kinsky. Les Autrichiens dépités ouvrirent un feu intense de tous les saillants et bastions de Terra-Nova et lancèrent une contre-attaque qui échoua.

Le héros de Namur, le général Le Veneur ³⁸

Alexis Paul Michel Tannequy, comte Le Veneur de Tillières, seigneur de Carrouges (1746-1833), est plus simplement nommé Leveneur sous la Révolution et l'Empire, ce dont témoigne la gravure de son nom sur le côté nord de l'Arc de Triomphe. Comme Valence, dont il est l'aîné de onze ans, il est issu de la noblesse d'épée, descendant du fameux Jean Le Veneur tué à Azincourt ; en 1789, il a déjà plus de vingt-cinq ans de service et le grade de maréchal de camp. Esprit progressiste, il occupe plusieurs mandats politiques avant de s'engager dans l'armée de la Révolution. Il est promu lieutenant-général et sert sous La Fayette dans l'armée du Centre ; il déserte avec celui-ci, mais revient vite à l'armée et est réintégré dans son grade sous Dumouriez. Il sert à Valmy et est commandant en second de Valence à l'armée des Ardennes lors du siège de Namur, dont il est le héros. Après Neerwinden, il quitte l'armée plutôt que de suivre Dumouriez dans la désertion ; d'abord inquiet, il commande l'armée du Nord en 1793. Suspendu et sérieusement menacé comme noble sous la Terreur, il est réintégré dans l'armée en 1795 et sert jusqu'à sa retraite définitive, quinze ans plus tard. Entre-temps, il mène une carrière politique sous l'Empire ; président du Conseil général puis député de l'Orne, il est fait comte par Napoléon en 1810. Il meurt presque aveugle en son château de Carrouges à l'âge de 86 ans.

La prise du fort Villatte marqua les esprits, et enrichit la légende de la jeune République, avec son lot d'exagérations. Le fait d'armes est cité comme fait marquant de la vie de plus d'un soldat de la république, tels les frères Charlet, nés à Saint-Junien (Haute-Vienne), qui d'ailleurs *moururent glorieusement pour la patrie* ³⁹.

Moins de deux semaines après les faits, les Parisiens pouvaient lire dans la gazette : *en moins d'un quart-d'heure 60 Soldats de la République se font rendus maîtres de ce fort, & ont pris ou égorgé les 400 Autrichiens* ⁴⁰. La perte

38. Sur Le Veneur, cf. notamment É. CHARAVAY, *Le général Alexis Le Veneur, le héros de Namur et le maître de Hoche (1746-1833)*, Paris, 1895.

39. C.N. BEAUVAIS DE PRÉAU, *op. cit.* ; t. 25, p. 90.

40. *Journal de Paris National*, jeudi 13 décembre 1792, l'an Ier de la République.

du fort démoralisa par contre les défenseurs et amena des désertions, surtout dans les troupes wallonnes. *Il arrive continuellement des déserteurs, de la garnison du château, fort peu du régiment de Kinisky, dont le commandant a été tué au fort ; celui des hussards l'a été à l'attaque des bois*, précise Valence, toujours dans sa lettre du 1^{er} décembre. Le patriote Marolles relate qu'à la reddition de la place, le régiment de Vierset était diminué *des deux tiers à cause de la désertion de ce corps qui arrivoit tous les jours chez nous pour nous demander du service*.

Ce même jour en effet, l'artillerie de siège redoubla d'intensité. Dès le matin, une nouvelle batterie de quatre pièces de 16 pouces ouvrit le tir depuis Jambes, prenant la défense à revers sur toute sa longueur, emportant parapets, palissades et embrasures. Le colonel comte de Ligniville fut tué par un boulet. Les travaux de réparation étaient difficiles dans la terre gelée.

La garnison s'attendait à un assaut général et passa la nuit habillée et *en Bereitschaff* (en alerte), comme dit de Moitelle, qui mêle curieusement au français un tour de langage de l'empire qu'il sert. Point d'assaut, mais le lendemain matin, deux décembre, vint le coup de grâce de l'artillerie : huit pièces de 24, le plus gros calibre utilisé durant le siège, ouvrirent le feu depuis le fort Coquelet, sur les hauteurs de Bouge. Les fortifications mal rebâties du château ne pouvaient supporter un tel bombardement et les dégâts furent bientôt terribles dans les magasins, réduits, et communications, comme dans l'artillerie démontée.

De Moitelle réunit son conseil de guerre à midi. La garnison valide était réduite à 859 hommes. Il s'est dit que dans son désespoir, elle s'était révoltée et avait assassiné ses officiers ; aucune source ne fonde cependant cette rumeur. Toujours est-il que la résistance devenait impossible et que les défenseurs battirent la chamade à 14 heures. *Moitelle et sa garnison, déposant les armes aux pieds de Valence, lui rendent une place, dont le siège avait déjà illustré les étendards de Louis XIV*, conclut Viennet. Rendant toujours étroitement compte à son ministre, Valence écrit, encore depuis « Malogne » : *Au moment où j'allais faire partir mon courrier, j'ai appris qu'une batterie de 24, qui venait d'être placée, avait produit un très grand effet et que quelques-unes de celles des ennemis étaient démontées. J'ai retardé le départ de ma première lettre, et j'ai l'honneur de vous annoncer que les châteaux de Namur sont occupés dans ce moment par les troupes de la république. J'aurai l'honneur de vous donner tous les détails de la fin de ce siège. La garnison est prisonnière de guerre, et nous avons perdu fort peu de monde. Valence*.

Il ne fait guère de doute que la situation des défenseurs était devenue intenable. Le canonnier Bricard est frappé par l'état de la place : *Nous fûmes voir ce château que nous trouvâmes dans un état pitoyable. La grande quantité de cadavres enterrés dans les puits causaient une infection insupportable, la plupart de leur artillerie était démontée, et cet état de détresse joint au manque de vivres, a contraint de rendre cette formidable forteresse*.

Le patriote Marolles donne une relation vivante de la nouvelle de la capitulation : *Le dimanche 2 de ce mois après midi, les autrichiens ont arborés le*

drapeau blanc, nous Etions à dîné chez le General Valence, lorsque cette nouvelle fut annoncés ; au même instant notre General Commandant parti de Malogne pour se rendre à la tranchés, à l'ors à près la Capitulation faite les feux ont cessés depart Est d'autres ; est nous avons criés, Vive la nation ; Et Vive la Republique française.

Les défenseurs n'étaient guère en position de négocier des conditions favorables, et de source autrichienne ⁴¹, c'est la défaite du corps de Beaulieu deux jours plus tôt à Sart-Bernard qui a empêché une reddition avec libre retraite de la garnison. Quant aux conditions précises de la capitulation, les sources françaises sont pratiquement identiques à la copie que donne en annexe le mémoire de Moitelle :

Capitulation des châteaux de Namur, faite à la tranchée, devant Namur.

Le 2 décembre 1792.

La garnison sortira avec tous les honneurs de la guerre, et, après avoir défilé, elle déposera les armes et se rendra prisonnière de guerre. Le général Valence promet d'interposer ses bons offices pour qu'il soit permis, tant aux officiers qu'aux soldats, de s'en aller chez eux prisonniers sur leur parole, soit en attendant échange, soit la fin de la guerre.

Les portes seront remises chacune à deux compagnies de grenadiers avant la nuit.

Il entrera sur-le-champ un officier d'artillerie et un commissaire des guerres pour prendre connaissance des pièces, munitions de guerre, et magasins.

Les officiers et soldats garderont leurs bagages personnels, et il sera fourni les voitures nécessaires à leur transport jusqu'à la ville française destinée à leur servir de dépôt. S'il n'est pas permis aux troupes qui tenaient garnison dans le château de Namur de s'en aller sur leur parole, elles resteront ensemble ou seront dispersées le moins possible.

Signé VALENCE

Le lendemain, l'armée française se plaça sur deux lignes, du bois de Marlagne au glacis du château, et la garnison armée sortit en cortège, Moitelle et son état-major en tête, le régiment Kinski ensuite, suivi de ce qui restait de celui de Vierset, les chasseurs de Leloup fermant la marche. Mais laissons la parole à un témoin oculaire, le patriote Marolles, qui ne s'embarrasse pas d'orthographe, mais dont le récit à la force du vécu :

Et dans le plus grand silence ; pendant que les Ennemis défilois aux milieux de nos deux Colonnes rangés sur deux lignes, la musique de nos Bataillons des gardes nationales, ainsi que celle de nos regimens de Ligne, jouoit L'air aux armes citoyens, marchès, marchès, etc. etc... ainsi que L'air àh – ca – ira, - ca – ira ; voila les deux airs que nos braves musitiens ont joués l'orsque les Ennemis ont défilés devant nous ; leurs Bayonnettes au bout de leurs fusils ; leurs drapeaux déployés, leurs canons de campagne marchoit pareillement avec Eux ;

41. *Die Vertheidigung von Namur im Herbst 1792, op. cit., p. 67.*

Arrivés aux derniers forts près le bois de notre dame aux bois ; les autrichiens ont remis leurs canons de campagnes ; leurs fusils, Est Bayonnettes, sabres, pistolets, carabine, Est leurs drapeaux, à deux regimens françois qui les ont dézarmés ; il ni à Euës que les officiers à qui ont a l'aissés leurs Epées ; En suite un regiment de cavalerie les a conduit à dinant, Et dela à Givet ; ils doivent Etre conduit de Givet à troyes En Champagne ⁴².



Il ne fait pas de doute que les armées françaises françaises furent accueillies avec un enthousiasme allant bien plus loin que la joie craintive et de façade présidant habituellement à la réception des vainqueurs : sonneries de cloches et illuminations montrèrent bien ce que la tutelle autrichienne avait encore d'odieux après les événements de 1789. *Les Bourgeois crioit Vive la Nation, Vive la République françoise ; nous avons Eté recu comme des Dieux sauveurs Est leurs libérateurs ; ils nous Embrassoit de tous leurs cœurs*, assure encore Marolles. Le baron de Stassart est seul à rapporter l'incident suivant, illustrant à la fois l'animosité populaire et la grandeur d'âme de Valence ⁴³ : *Le château de Namur mal fortifié, mais défendu vaillamment par le général*

42. Selon la lettre de Valence datée du 6 décembre, les soldats prisonniers furent dirigés sur Laon et les officiers sur Reims.

43. *Souvenirs qui devaient faire partie des mémoires du baron de Stassart, Annuaire de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1854, p. 140.*

Moitelle, capitula le 2 décembre 1792, après plusieurs jours de tranchée ouverte. Lorsque la garnison autrichienne sortit de la forteresse, le corps municipal de Namur vint au-devant du vainqueur, M. le comte de Valence, pour le féliciter et pour lui donner, selon les us du temps, l'accolade fraternelle. Mais comme le général français s'aperçut que le peuple profitait de cette scène civique pour outrager M. de Moitelle, il se dégagea brusquement des bras de ceux qui l'entouraient et leur dit avec sévérité : « Messieurs, n'oubliez pas que nous avons un devoir à remplir en ne souffrant pas qu'on insulte un brave et loyal militaire qui s'est conduit avec honneur », et s'avançant aussitôt vers M. de Moitelle, il l'emmena à son quartier général, où des attentions flatteuses et délicates lui furent prodiguées.

À Namur, l'ère des sans-culottes était ouverte ⁴⁴. Le club de Namur pouvait proclamer les *talents militaires* des libérateurs ⁴⁵ ou la nouvelle société des Amis de la Liberté et de l'Égalité clamer son enthousiasme : cela n'empêcha pas la calamité des brigandages de s'abattre sur le pays, rapines allant bien plus loin que la contribution exigée dès le 27 décembre de l'évêque et du Chapitre par le général d'Harville...

Bilans et trophées

L'estimation des pertes humaines de ces deux semaines de siège est assez incertaine. Dans son annotation du compte-rendu de Moitelle, A. Mahieu fait état de 533 hommes tués, blessés et déserteurs, outre les 324 prisonniers faits au fort Villatte, ceci sans citer sa source. La seule source autrichienne disponible dénombre 535 morts et 324 blessés, sans faire état des déserteurs. La similitude de ces chiffres pour des contenus différents, d'autant que 324 est aussi selon de Moitelle le nombre des prisonniers à Villatte, laisse supposer quelque confusion. Aucun bilan humain n'a par contre été dressé du côté français, si ce n'est le « *nous avons perdu fort peu de monde* » de Valence ; c'est aussi le sentiment de Bricard, qui précise que *la plupart de ceux qui entrèrent dans les hôpitaux étaient infirmes par les grands froids*.

De part et d'autre, les commandants en chef se firent un devoir de louer leurs plus braves soldats. De Moitelle recommanda au gouverneur général le colonel d'Arnal, le colonel marquis du Chasteler, les capitaines Tomaschitz et Trager et tout le corps du génie, le lieutenant d'artillerie Tomaischl, le *zeugwarter* Helm, le major comte d'Auersperg et le baron de Rehpach.

Du côté des vainqueurs, l'aide de camp Jaubert fut félicité : c'est lui entra le premier dans le château de Namur, lors de l'assaut ⁴⁶. Les louanges de Valence sont cependant plus générales : *Toutes les troupes de l'avant-garde, et celles qui étaient à la tranchée, se sont fort bien conduites dans les deux actions dont*

44. COURTOY F., *Les sans-culottes namurois en 1793*, Namurcum, décembre 1927.

45. Cf. *Journal du baron de Stassart* édité par F. JACQUES, Namur, 1976, p. 293.

46. François-Joseph Jaubert, né au château de Soumazannes (Meuse) en 1755, s'était déjà distingué à Valmy. Il fut sabré, en couvrant de son corps son général, à la bataille de Neerwinden, le 19 mars 1793.

je viens de vous rendre compte. Les généraux Leveneur, Lamarche et Neully méritent les plus grands éloges, ainsi que les bataillons de la Charente-Inférieure et du 47^e régiment d'infanterie. Le général Neully a eu un cheval tué sous lui d'un coup de canon ; il se loue beaucoup du citoyen Darille, qui a sauté le premier dans les retranchements en criant : À moi, Français ! à la baïonnette ! Il a été très bien suivi. La prise de Namur ne fut pas le moindre titre de gloire des généraux Valence et Le Veneur, comme d'ailleurs pour François-Joseph Drouot de la Marche, un lieutenant-colonel âgé déjà de 58 ans, se distingua aussi – un de plus ! – le 1^{er} décembre à la tête de l'attaque. Il fut nommé maréchal de camp en février et lieutenant-général en mars de l'année suivante ⁴⁷.

Valence rend aussi hommage au renfort du général Harville. Ce compliment est cependant postérieur aux opérations, car jamais il n'a fait état de cet appui dans ses comptes-rendus : *Le corps du général Harville s'est porté avec une grande habileté partout où il a pu prévoir que j'avais besoin d'être soutenu (...) ; Si le général Harville n'avait pas fait sa jonction avec moi, les ennemis auraient pu m'attaquer avec beaucoup d'avantage. Il est impossible d'avoir plus à se louer de la promptitude qu'il a mise à porter son armée à l'appui de celle des Ardennes ; aucune fatigue n'a étonné ses troupes, et il a régné entre nous la plus grande intelligence.*

Valence envoya l'un de ses aides de camp remettre au ministre de la Guerre, *pour en faire l'hommage*, les drapeaux des bataillons de Kinski et de Vierset déposés sur les glacis de Namur, huit ou dix selon les sources. Le ministre les offrit à la Convention nationale, et ce furent, dit-on, les premiers dont on fit hommage au gouvernement républicain. Il est question aussi de la prise d'autres drapeaux, qui auraient été conquis par les Autrichiens sur les Belges en 1790, qui donna lieu à un débat à l'assemblée dont rend compte le *Moniteur* ⁴⁸. Ducos proposa de les rendre aux Belges, mais Tallien s'écria :

– *Je remarque sur ces drapeaux, des croix, des marques qui tiennent au fanatisme et à l'aristocratie féodale. Je demande qu'à la place de ces tristes emblèmes, il soit donné aux Belges trois drapeaux tricolores.*

– *Ne faisons pas aux Belges de 1792, répondit Léonard Bourdon, l'injure de les comparer aux Belges de 1790. Le jour de la liberté dont ils n'avaient encore entrevu que l'aurore, vient enfin de luire pour eux.*

La proposition de Ducos fut adoptée, et Dumouriez chargé de la remise de ces drapeaux. On ne sait si ces fameux drapeaux sont parvenus à Bruxelles, ni s'ils y ont été brûlés avec d'autres, sur ordre de l'assemblée des représentants provisoires *pour avoir été souillés par les mains du despotisme.*

47. *Fastes de la Légion d'honneur, Biographie de tous les décorés*, Paris, 1847.

48. *Moniteur*, n° 308, du 3 novembre 1792.

Souvenirs et lendemains

Le siège de Namur a donné lieu à deux peintures, reproduites en réduction sous forme de gravures que l'on trouve encore aisément aujourd'hui. Toutes deux furent exposées au Musée impérial de Versailles – 1^{er} étage, salle 131 – et figurent dans plusieurs catalogues avec des notices explicatives plus ou moins développées, certaines tenant d'ailleurs plus de la chronique historique que du catalogue muséal ⁴⁹.

La première, intitulée *Prise des châteaux de Namur (2 décembre 1792)*, est due à Clément Boulanger et figure la reddition de la place. L'œuvre est assez postérieure aux faits – elle date de 1837 –, preuve d'un intérêt pour ce fait d'armes perdurant bien au-delà de la période révolutionnaire. La scène se passe sur les hauteurs dominant les îles de la Sambre au moulin de Salzennes ; les officiers autrichiens y montent à pied et saluent respectueusement les vainqueurs, qui restent montés. Dans la fumée de la canonnade, on aperçoit la citadelle et la ville, dont les reliefs et les bâtiments sont reconnaissables, mais quelque peu fantaisistes. L'œuvre évoquée ci-dessous en vignette avec la notice d'Eudoxe Soulié est mieux reproduite en page 4 de couverture.



2237 *Prise des châteaux de Namur 2 décembre 1792* Par M Clément Boulanger 3 14 L 1 66 U.

La ville de Namur avait ouvert ses portes le 19 novembre au général Valence et la garnison autrichienne forte de six mille hommes s'était renfermée dans la citadelle La tranchée fut ouverte le 29 novembre et le 2 décembre le commandant Moitelle désespérant de pouvoir se défendre plus long temps demanda à se rendre et conclut avec le général français une capitulation par laquelle il était convenu que la garnison tout entière sortirait avec les honneurs de la guerre mais resterait prisonnière.

La seconde, peinte par Siméon Fort, a pour titre *Plan du siège de Namur Du 19 novembre au 2 décembre 1792*. Il ne s'agit pas vraiment d'un plan, mais d'une vue de la ville prise des hauteurs de la rive gauche de la Meuse et englobant toute la vallée, la ville et ses fortifications apparaissant dans le lointain. Rien, en fait, n'y évoque le siège. La peinture originale est en couleurs, mais l'œuvre est plus connue par la gravure en réduction de Skelton, reproduction d'une grande finesse où l'on peut voir le détail des défenses de la ville ; celles-

49. E. SOULIÉ, *Notice des peintures et sculptures composant le Musée Impérial de Versailles*, Versailles, 1855.

ci semblent d'ailleurs relativement anachroniques, inspirées sans doute de plans plus anciens que de ce qui pouvait en subsister en 1792.



575 Plan du siège de Namur Du 19 novembre au 2 décembre 1792 Par M Siméon Fort H 0 90 L 1 23

Le général Valence mit le siège devant Namur le 19 novembre et la garnison autrichienne se retira dans la citadelle Le 29 la tranchée était ouverte et le 2 décembre le général Moitelle qui commandait la garnison demanda à capituler. Valence fut admirablement secondé par le général Leveueur qui à la tête de douze cents hommes s'introduisit par escalade dans le fort Villate et arracha lui même les mèches qu'on voulait allumer pour faire jouer les mines.

Dans les figurants illustres de ce siège de Namur, on trouve Rouget de Lisle (1760-1836), dont on connaît moins la carrière militaire que le fameux *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, devenue *la Marseillaise*. Réfugié dans les Vosges pendant les massacres de l'été 1792, il s'était décidé après Valmy à réintégrer l'armée et s'était proposé comme volontaire au général Valence, qui s'apprêtait à envahir la Belgique. Il reçut l'acte de sa réhabilitation provisoire, prêta le serment civique et fut admis comme aide de camp du général « adjoint aux adjudants généraux ». À Namur, de l'avis de ses supérieurs, Joseph Rouget servit *avec zèle, bravoure et intelligence en sa qualité d'ingénieur*⁵⁰, mais surtout, il noua des amitiés utiles avec Leveueur, avec l'adjudant général Hoche, à qui il voua une admiration particulière, avec le lieutenant Blein, aide de camp du duc de Montpensier, et avec le contrôleur Voïart, préposé aux vivres et à l'habillement⁵¹.

50. Cité notamment par A. LECONTE, *Rouget de Lisle, sa vie, ses œuvres, la Marseillaise*, Paris, 1892.

51. E. BOISSONNADE et C. LAROQUE, *Rouget de Lisle : de la Marseillaise à l'oubli*, Paris, 1999.

C'est à Namur que fut imprimé, au lendemain de la prise de la ville, un petit in-octavo de quatre pages reprenant l'édition unique de la Marseillaise augmentée des deux « couplets aux Belges » bien connus ⁵². On voit que Rouget de Lille, qui signait le feuillet en qualité de *capitaine au corps du génie, aide-de-camp du général Valence*, ne perdait pas dans la victoire le sens de l'épopée et entendait associer les peuples « libérés » à la marche de la Révolution...

La prise de Namur ne fut pas seulement une fleur au chapeau des hauts officiers qui la menèrent, elle laissa aussi sa trace dans l'imagination populaire. Témoin cet extrait d'un roman publié en 1846 ⁵³, qui imagine la lettre écrite à sa famille par un simple soldat :

Du camp sous Namur, le 3 décembre 1792.

Mon cher grand-père et ma chère grand'mère,

Vive la république ! votre fils s'est bien battu et ne s'en porte que mieux ; l'ennemi a rendu la citadelle de Namur ; et comme j'étais au premier rang du corps d'armée qui a livré l'assaut, le général Valence m'a nommé sergent après la victoire.

– Sergent ! s'écria le vieux Jérôme, flatté dans son orgueil de père : vive la France !

Comme un siècle plus tôt, les chansons circulèrent, sur un ton moins académique. Ainsi, le citoyen Saint-Villiers, officier du 45^e régiment de l'armée de Valence, dédia à son général ses couplets sur la prise du château de Namur sur l'air *Voilà les portraits à la mode* ; unissant les Prussiens aux Autrichiens dans l'ironie, il y ajouta *Les Aventures du Grand Guillaume, roi de Prusse*, sur l'air *Voilà les portraits à la mode*. Ces œuvres immortelles se vendaient un sou en janvier 1793 à la *Gazette nationale liégeoise*, sur le Pont d'Isle ⁵⁴...

Nous terminerons sur ce clin d'œil musical notre narration du siège de 1792. Comme on sait, cette victoire française n'était pas définitive, car les aléas de la guerre virent encore à Namur le flux et le reflux des deux armées. Les révolutionnaires abandonnèrent la ville en mars 1793, une semaine après Neerwinden, pour y revenir au cours de l'été 1794, c'est-à-dire après la victoire de Fleurus. On se battit alors quelques jours, on se canonna quelque peu et la citadelle capitula le 17 juillet. Namur était ainsi « libérée ». *Les satellites d'un despote odieux* étaient tombés *sous les coups vengeurs des hommes libres, des braves Français*, comme l'avait annoncé la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité. Au soir du 22 juillet 1793, les révolutionnaires plantèrent sur la place Saint-Remy l'arbre de la liberté : c'était un misérable sapin, annonciateur de temps austères...

Marc RONVAUX
Les Tiennes, 47
5100 Wierde

50. Sur ces « couplets aux Belges », voir J. BOUTON, *Une Marseillaise écrite à Namur par Rouget de Lisle en 1792*, Guetteur Wallon, 2004, p. 90.

51. M.N. FOURNIER, *Histoire d'un espion politique*, Paris 1846.

52. J. QUITIN, *La musique à Liège 1789-1830*, Sprimont, 1997.

53. M.N. FOURNIER, *Histoire d'un espion politique*, Paris 1846.

54. J. QUITIN, *La musique à Liège 1789-1830*, Sprimont, 1997.